

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{QUATRE VINGT QUATORZE}, le 2^e JUIN à 10H30
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session extra-ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

BATIMENT GR8

Date de convocation du Conseil municipal : 30.05.94

Vente ou location

PRÉSENTS : MM. HERRY O. PAUL P. DORVAL L. ECORCHARD A.
CLOITRE J. LE TALLEC R. FRANCES E. LE CLOITRE J. MIOSSEC J.

ABSENTS : MM. J. FAILLARD (excusé) Y CORRE M. LE BORGNE.

J. MENEZ. M. REEB. Y. DERRIEN.
Mr Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les conditions définitives de
VENTE ou de LOCATION du bâtiment GR8, situé au parc d'entreprises.
Ce local est actuellement occupé par Mr TOULLEC Eric de FULGUR INDUSTRIES.

1°) LOCATION DU BATIMENT :

Loyer de 3500.00 F par mois
Effet au 01.01.94

2°) VENTE DU BATIMENT :

Prix de vente : 100 000.00 F (comme convenu dans la délibération du 04.05.93)
Ce prix tient compte de tous les frais engagés par la commune .

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents
relatifs à cette vente ou à cette location.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

O. HERRY.

